

AIDE À LA MOBILITÉ

RÉSUMÉ

Ce projet met en place une démarche « Aller-vers » pour repérer et accompagner les seniors isolés ou en perte d'autonomie. Il répond aux freins majeurs : isolement, manque d'information, difficultés de mobilité et d'accès aux activités. Il s'inscrit dans une logique préventive et de participation des seniors à la vie du territoire.

PUBLIC VISÉ :

SENIORS RETRAITÉS, DE PLUS DE 60 ANS, HABITANT DE CHENÔVE SE TROUVANT ISOLÉS, FRAGILISÉS OU EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ.
SENIORS NE BÉNÉFICIANT PAS D'AIDES (MÉNAGÈRES, INFIRMIERS, FAMILIAL).

LES OBJECTIFS DU PROJET

1. Rompre l'isolement et la solitude et prévenir la perte d'autonomie
2. Accompagner le senior dans ses démarches
3. Favoriser un accès aux droits et lutter contre le non-recours



L'ORIGINE DU PROJET

Le dispositif a été réfléchi suite à plusieurs demandes émanant des seniors et parfois leurs proches, depuis plusieurs années. L'arrivée de l'agent polyvalent au sein du service Personnes âgées (qui est maintenant dédié à ce dispositif) a contribué au développement de ce projet et permis de mettre en place ce dispositif.

Une expérimentation (à titre gratuit) a été réalisée début 2025 afin d'évaluer la pertinence de ce dispositif, qui a débuté concrètement en mars 2025.



LES PARTENAIRES DU PROJET

- Service Communication
- Services Techniques (entretien du véhicule)

➔ LE SÉQUENÇAGE DU PROJET



LES ÉTAPES DU PROJET

- Demandes régulières des seniors auprès du service Personnes âgées ou des élus.
- Arrivée d'un agent polyvalent sur le service Personnes âgées.
- Étude de faisabilité (1 mois) : expérimentation à titre gratuit.
- De mars à mai : lancement du projet et montée en charge progressive.
- Évaluation avec un bilan chiffré en décembre 2025.

Aujourd'hui, le service d'Aide à la mobilité est une prestation d'un coût de 3 euros aller-retour.

La collectivité a fait le choix d'investir dans un véhicule dédié à l'aide à la mobilité au mois de décembre.



LE PLAN DE COMMUNICATION

- Affichage
- Bouche à oreille
- Flyers déposés dans différents lieux identifiés
- Diffusion panneau lumineux et réseau social



ÉVALUATION DU PROJET

- De mars à mai : en moyenne 10 accompagnements par mois.
- D'octobre à décembre : stabilisation du dispositif avec en moyenne 30 accompagnements par mois.

À presque un an d'existence, le bilan est très positif : le service est bien identifié, sollicité et intégré dans le quotidien des bénéficiaires, et on observe une diversification de la nature des accompagnements.

Afin d'anticiper une augmentation continue de la demande, le CCAS réfléchit à consolider les moyens humains, avec le renforcement de l'équipe lors de prise de congés. Il souhaite également structurer le dispositif en travaillant sur la création du règlement intérieur, renforcer le repérage des publics isolés, valoriser le dispositif auprès des partenaires sociaux et développer la communication.

RESSOURCES MOBILISÉES



LE BUDGET DÉDIÉ AU PROJET

À l'année, le coût total, comprenant le coût RH et le carburant et entretien véhicule, est de 21 671 €. Le dispositif est financé par le CCAS.



L'IMPACT DU PROJET

Le projet répond à une forte demande des seniors, avec une montée en puissance des demandes une fois le dispositif mis en place. L'aide à la mobilité ne se limite pas au « vital », elle favorise l'inclusion sociale, la participation citoyenne et la qualité de vie.